

savoir, \$20,615.72, ainsi que M. Marchand l'a admis lui-même, devait être attribuée à cette année fiscale de 1893-97. Mais n'insistons pas sur

l'explication des dépenses de cet exercice, car la question a déjà été épousée plusieurs fois devant cette Chambre."

Quant au surplus de \$22,820.05, que le Trésorier appelle le plus important du gouvernement Marchand, il est étrange que dans les états annexés aux exposés budgétaires, il n'y soit pas mentionné ; c'est un autre chiffre que l'on y trouve. Je présume que c'est ce surplus de \$22,820.05 qui avait valu à l'ancien trésorier et premier ministre, dans une assemblée publique non loin de Québec, la présentation de ce bouquet de 23 roses en l'honneur de ces \$23,000.00 de surplus. Hélas ! M. l'Orateur, la gloire humaine, il faut bien le dire, n'est pas de longue durée, et les surplus, même de \$23,000.00, vivent ce que vivent les roses, l'espace d'un matin. (Pour la photographie du célèbre bouquet, voir le "Soleil" du 7 septembre 1899).

Revenons à la question principale, exposée dans le budget du Trésorier, savoir, celle des recettes et des dépenses pour l'année 1902-03. Voici comment il pose la question :

“Recettes et dépenses 1902-03

“ Maintenant, M. l'Orateur, permettez-nous d'ouvrir les comptes publiés de la dernière année financière et d'en examiner le contenu. Ils nous démontrent entre autres choses que les recettes et les dépenses se sont élevées à :

Recettes ordinaires. . . . \$4,699,772.87
Dépenses ordinaires. . . . 4,530,616.88

Surplus. . . . \$ 169,155.99
Les dépenses extraordinaires ont été de. . . . \$ 65,443.77

Le surplus des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires et extraordinaires a donc été de. . . . \$ 103,712.22

“ Les recettes et les dépenses totales à part les subсидes de chemins de fer, celui du Pont de Québec, la construction du chemin de fer Q. M. O. &

O. et les montants payés et reçus pour la conversion de la dette, se sont élevés à :

Recettes \$ 4,748,357.98
Dépenses. 4,702,629.88

Excédent des recettes. . . . \$ 43,728.10

Voici immédiatement ce que j'ai à dire sur ce sujet : Dans les recettes ordinaires, il inclut la somme de \$8,353.46, étant le montant perçu pour remboursement des subventions de chemins de fer. Ceci doit former un fonds spécial en vertu de la loi et ne peut pas rentrer dans les recettes ordinaires. Je l'ai déjà démontré l'anée dernière. (Voir les statuts 54 Vict. Ch. 88 par 12, 13 et 14, amendé par l'acte 58 Vict. Ch. 6 par 1 et par l'acte 1 Ed. VIII. Ch. 2 1901). En retranchant donc cette somme nous avons pour recettes ordinaires. 4,691,419.41
Dépenses ordinaires. \$4,530,616.88

Surplus. 160,802.53

Un surplus de billets

Comment l'hon. Trésorier a-t-il pu arriver à ce surplus. Il se charge lui-même dans son discours de nous l'expliquer lorsqu'il nous dit que parmi les principaux services dont les recettes ont excédé les prévisions, celui des Terres, Mines et Pêcheries, a donné \$257,186.46 de plus que la somme prévue par l'hon. M. Duffy ; et plus loin, à la page 9, il donne le montant de la vente de limites à bois dont le produit se trouve compris dans le revenu du département des Terres et ce montant est de \$352,004.58.

Si nous soustrayons cette dernière somme du chiffre des recettes ordinaires, donné ci-dessus, savoir : \$4,691,419.41, nous voyons qu'au lieu d'un surplus de \$160,802.53, nous avons un déficit de \$191,202.05, soit :

Dépenses \$4,530,616.88
Recettes. 4,339,414.83

Déficit. \$191,202.05

mais le chiffre du produit de la vente est plus considérable. L'hon. Ministre des Terres, Mines et Pêcheries, à la page 5 de son rapport nous dit